Document généré le 5 juin 2024 03:22

Anthropologie et Sociétés

Immigration, emploi et logement : la situation de la population haïtienne dans certaines zones de la région métropolitaine de Montréal

Francine Bernèche et Jean-Claude Martin

Volume 8, numéro 2, 1984

Caraïbes

URI : https://id.erudit.org/iderudit/006195ar
DOI : https://doi.org/10.7202/006195ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bernèche, F. & Martin, J.-C. (1984). Immigration, emploi et logement : la situation de la population haïtienne dans certaines zones de la région métropolitaine de Montréal. *Anthropologie et Sociétés*, *8*(2), 5–29. https://doi.org/10.7202/006195ar

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

IMMIGRATION, EMPLOI ET LOGEMENT : la situation de la population haïtienne dans certaines zones de la région métropolitaine de Montréal *

Francine Bernèche et Jean-Claude Martin
Centre de Recherches Caraïbes
Université de Montréal

Les zones métropolitaines des pays industrialisés ont reçu, depuis la seconde guerre mondiale, la plus grande part des flux migratoires orientés vers ces pays. Ainsi, c'est principalement dans la région métropolitaine de Montréal que s'est fixée la population haïtienne venant au Québec. Environ 95% de cette population y réside actuellement, ce qui représente un effectif approximatif de 30 000 personnes[1], arrivées surtout au cours des années 70. Bien qu'ils soient à première vue relativement dispersés, tant à l'intérieur du noyau urbain qu'en périphérie, les immigrantes et les immigrants haïtiens se retrouvent davantage dans certains secteurs de l'espace montréalais. Plusieurs regroupements de population haïtienne peuvent donc être identifiés sans qu'il soit possible, toutefois, de distinguer un « quartier haïtien » comme il en existe pour d'autres groupes ethniques dont l'immigration est plus ancienne[2].

La recherche que nous avons menée depuis juin 1981 a pour but de dégager les causes et les mécanismes entraînant la formation des regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal.

* Cette recherche, sous la responsabilité de Bernard Bernier, a été subventionnée par le Fonds FCAC et par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada; le Secrétariat d'État (Multiculturalisme) et l'Université de Montréal (CAFIR) ont apporté une aide supplémentaire à la poursuite du projet. Nous tenons à remercier les autres membres de l'équipe qui ont participé à l'élaboration de cet article : S. Abitbol-Chiche, A. Bastien, J. Chaîney, N. Guyonnet, G. Laplace, R. Lussier, D. Morissette et J. Noël.

1 Selon le recensement de 1981, la population née en Haïti et résidant au Québec se chiffrerait à 25 780 personnes, auxquelles s'ajouterait un effectif d'environ 3 500, représentant la population d'origine haïtienne née au Québec. Il s'agit toutefois d'estimations, les données sur l'origine ethnique comportant plusieurs limites.

2 Par exemple, les quartiers portugais, grec, italien.

De façon générale, il s'agit de voir comment les rapports sociaux[3] conditionnent diverses utilisations de l'espace urbain. Plus précisément, nous avons cherché à comprendre ce qui, dans leur expérience de vie à Montréal, amenait des immigrantes et des immigrants haïtiens à se regrouper dans certaines zones. Nous voulions également étudier de manière approfondie la question du logement, en particulier les problèmes rencontrés par la population haïtienne dans ce domaine. Trois thèmes ont ainsi été retenus dans notre recherche : 1) la place occupée par la population haïtienne « regroupée » dans la structure résidentielle et dans la structure de production; 2) le processus d'insertion de cette population depuis son arrivée à Montréal, à travers ses expériences dans les domaines du logement et de l'emploi; 3) les modes de regroupements observés et les tendances de leur évolution.

Les résultats présentés dans cet article concernent le premier des thèmes étudiés; ils permettent de décrire certains aspects de la situation vécue au moment de l'enquête, en terme de logement et d'emploi, par la population haïtienne résidant dans les zones observées. Pour mieux situer ces résultats, nous considérerons d'abord, de façon générale, l'articulation des rapports sociaux en milieu urbain, puis nous rappellerons brièvement l'évolution de l'immigration haïtienne au Québec pour ensuite décrire de quelle façon ont été recueillies les données servant de base à l'analyse.

II Rapports sociaux et espace urbain

L'étude des regroupements ethniques de population, spécifiquement de la population haïtienne à Montréal, a été abordée d'une double façon : tout d'abord en prenant pour cadre général d'analyse la spatialisation des rapports sociaux dans les sociétés capitalistes et dans le milieu urbain de ces sociétés, puis en considérant plus particulièrement la question de l'immigration et de l'ethnicité.

Notre conception de la spatialisation des rapports sociaux se situe dans la lignée de plusieurs recherches effectuées au cours des années 70[4]. De ces recherches peuvent être dégagés trois niveaux de spatialisation complémentaires. À l'échelle mondiale, les migrations de travailleurs et de travailleuses sont vues comme l'un des effets de la spatialisation des rapports sociaux, exprimée dans les relations entre pays dominés et pays capitalistes avancés. Cette spatialisation est complétée par celle qui se manifeste à l'intérieur des

---

3 Les rapports sociaux sont ici conçus dans leurs multiples facettes : ce sont des relations (de coopération, d'opposition, etc.) entre individus, groupes, fractions ou classes, qui s'affrontent ou coopèrent dans le processus de production, de distribution et de consommation des biens, dans celui de la reproduction sociale, dans les processus politiques liés à l'appareil d'État et au maintien de l'ordre; elles concernent enfin les modes de vie quotidienne et les représentations du monde social et physique.

4 Castells (1977), Castells et Godard (1974), Coing et al. (1978), Harvey (1972), Lipietz (1978) et Topalov (1974); voir Bernier (1978 et 1980).

pays industrialisés, à travers la métropolisation des activités économiques, politiques et culturelles et l'urbanisation de la population. C'est dans les villes que se concentre la main-d'œuvre de ces pays et que se retrouve aussi la majorité de la population immigrante.

La spatialisation des rapports sociaux apparaît enfin dans le cadre même de la ville. L'un des éléments importants de cette spatialisation en milieu urbain se trouve dans la variabilité des zones résidentielles. En effet, des regroupements spatiaux s'opèrent « en fonction de la capacité sociale des sujets, c'est-à-dire, dans le système capitaliste, en fonction de leurs revenus, de leur statut professionnel, du niveau d'instruction, de l'appartenance ethnique, de la phase du cycle de vie, etc. » (Castells 1977: 218).

Il existe donc une différenciation sociale de l'espace urbain. Elle est largement déterminée par la place qu'occupent les individus ou les groupes d'individus dans les rapports de production et dans la distribution du produit-logement. Les distributions spatiales expriment ainsi, de façon singulière, « l'articulation entre les rapports de classe (économiques, politiques, idéologiques) et la distribution d'un produit (le logement) qui intègre, parmi ses qualités, celles de son environnement spatial » (Castells 1977: 228).

Dans ce contexte, l'immigration internationale amène à la ville des individus venant de formations sociales différentes, lesquelles se trouvent souvent en position de dépendance par rapport au pays d'arrivée. On peut y voir « le facteur premier qui fournit certaines des conditions indispensables à l'instauration de rapports sociaux ethniquement ou racialement définis » (Lavigne 1979: 102). L'immigration contribue alors à modifier les rapports sociaux existant dans une structure urbaine qui a déjà sa propre spécificité historique.

La population immigrante s'inscrit en effet dans une structure résidentielle pré-établie qui répond à l'histoire particulière de chaque ville et au développement des rapports de force qui l'ont marquée[5]. Cette structure continue cependant de connaître des transformations en fonction des impératifs actuels. L'espace urbain est donc « défini et redéfini suivant la conjoncture de la dynamique sociale » (Castells 1977: 231), mais cette dynamique est en retour modifiée par la fusion de certaines situations sociales et spatiales. C'est ainsi que les rapports complexes et changeants qui s'expriment dans la ville modèlent et transforment la répartition résidentielle des individus et des groupes d'individus.

Conçu dans les termes d'un marché du logement, l'espace résidentiel est défini principalement par les rapports entre propriétaires et locataires, les premiers « offrant » aux seconds un produit-logement inégalement distribué

---

[5] L'histoire spécifique de Montréal a déjà imprimé dans la trame urbaine une division issue du rapport de force entre anglophones et francophones.

et en retirant de façon variable un bénéfice, la rente. Les groupes immigrés participent aussi à ces rapports, puisqu'ils présentent, en tant que consommateurs, un intérêt pour les propriétaires et même une « affaire rentable » pour certains d'entre eux (Marié et Dos Santos 1973: 31). La population immigrante s'insère donc dans la société d'accueil à la fois comme force de travail et comme consommatrice d'un bien particulier, le logement. En ce sens, la « question du logement devient un élément important de la dynamique des rapports sociaux entre société d'accueil et groupes immigrés » (Borgogno 1978: 43).

Les immigrantes et les immigrants qui arrivent pour la première fois dans une ville étrangère font face à deux problèmes essentiels : l'emploi et le logement. « Liés dans une mutuelle dépendance », ceux-ci constituent « les deux éléments qui définissent le statut de l'immigré » (Sayad 1980: 89-90). D'une part, soumise aux contrôles des législations sur l'immigration, la population immigrante répond à des besoins spécifiques en main-d'œuvre dans les pays d'accueil. Composée en majorité de jeunes adultes, elle constitue une « force de travail déjà formée », prête à « s'intégrer aux besoins du marché du travail » (Labelle, Lemay et Painchaud 1980: 34); elle se trouve cependant aux premières lignes pour subir les contrecoups de la récession. D'autre part, la participation de cette main-d'œuvre au marché du travail exige qu'elle puisse s'abriter et reproduire sa force de travail. Dans la sphère de la reproduction, la population immigrante devient alors consommatrice et s'insère dans une structure résidentielle marquée par « deux formes de ségrégation, l'une sociale, l'autre ethnique » (Castells 1977: 229). En conséquence, les opportunités économiques et l'accès au logement influenceront mutuellement la répartition de la population immigrante dans l'espace urbain (Lee 1977: 27).

Il y a donc un certain parallélisme entre le type d'insertion de la population immigrante dans la structure de production et son type d'insertion dans la structure résidentielle. Ainsi, se basant sur une étude de Peach (1968) concernant les « travailleurs de couleur » en Angleterre, J. Rex émet l'hypothèse suivante : « they were in fact 'replacement residents' just as they were replacement workers » (1973: 111).

La population immigrante n'est toutefois pas homogène; elle se distingue suivant les pays d'origine et suivant les diverses couches sociales à l'intérieur de chaque pays, ce qui peut entraîner une insertion différentielle dans le milieu urbain. En général, les flux migratoires se composent cependant d'une majorité d'individus appartenant à la classe ouvrière.

La trajectoire urbaine de cette fraction importante de la population immigrante, si elle a « tendance à suivre celle des couches modestes de la société », présente des caractéristiques qui lui sont propres, cumulant « au niveau de l'habitat comme au niveau de l'emploi, le maximum d'inconvénients présentés par cette trajectoire » (Barou 1980: 17). Les groupes immigrés connaîtraient donc une double situation :

> Comme groupe social à faible capacité économique les migrants sont voués structurellement à un type particulier de logement;
>
> comme groupe(s) ethnique(s) minoritaire(s), ils subissent un traitement de la « différence » de la part de la société dominante, qui les conduit à des types particuliers d'insertion urbaine et de forme urbaine.
>
> Borgogno 1978: 43

La ségrégation résidentielle se manifestera davantage entre les couches aisées et les couches populaires qu'entre les membres de groupes ethniques différents connaissant les mêmes difficultés économiques (Lee 1977: 26).

La ségrégation urbaine à base ethnique peut aussi profiter à certaines fractions de la bourgeoisie ou de la petite bourgeoisie qui, en fournissant des services spécifiques, des logements ou des emplois à une clientèle ethnique, peuvent exercer un monopole auprès de celle-ci et accumuler du capital (Bernier 1978: 210-212). Lorsque ces fractions de classe appartiennent au groupe concentré, elles disposent d'un pouvoir ethnique qui sert à maintenir la distinction. En ce sens et pour certains groupes immigrés, comme le groupe portugais, le « rassemblement est à la fois le moyen et le produit de l'émergence d'une petite bourgeoisie ethnique. La propriété foncière constitue l'instrument privilégié du rassemblement » (Lavigne 1979: 6).

La trajectoire-logement et la trajectoire-emploi de la population immigrante suivent donc les mêmes déterminations, répondant ainsi à la position des individus dans la structure sociale, à l'organisation en classes sociales. Mais si la classe sociale apparaît déterminante dans la ségrégation des lieux résidentiels, ce sont les rapports complexes liés entre autres à l'ethnicité, à la langue et à la couleur de la peau qui permettent d'en préciser les modalités pour la population immigrante, notamment pour celle d'origine caraïbéenne.

L'interprétation des causes et des mécanismes amenant la formation des regroupements de population haïtienne à Montréal passe donc par l'étude de la trajectoire urbaine de cette population, en termes de logement et d'emploi. Nous en tirons ici quelques résultats concernant la situation, au moment de l'enquête, des ménages haïtiens résidant dans les zones observées. Comme l'analyse de l'information recueillie n'est pas achevée, il s'agit de résultats partiels et purement descriptifs qui fournissent toutefois un premier aperçu de cette situation.

⊡ Évolution de l'immigration haïtienne au Québec

Le Québec est l'une des nombreuses destinations vers lesquelles s'est orientée l'immigration haïtienne depuis le début du siècle[6]. L'ancienneté

---

[6] Parmi ces nombreuses destinations, se trouvent Cuba et la République Dominicaine, les Bahamas, les États-Unis, la France, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe.

des différents courants migratoires varie toutefois selon leur direction (Hurbon 1982: 34-35). L'immigration vers les États-Unis et le Canada fait partie des courants plus récents, débutant sous le régime Duvalier et s'installant véritablement vers les années 60 et 70. Depuis la fin de la dernière décennie, les politiques restrictives de ces deux pays en matière d'immigration ont cependant entraîné une diminution des admissions.

L'immigration haïtienne au Québec est aussi, dans sa majeure partie, plus tardive que celle originant des pays de la Caraïbe anglophone. En effet, le quart seulement de la population haïtienne recensée au Québec en 1971 (comptant 3790 personnes au total) était arrivé au pays depuis plus de cinq ans comparativement à 45% des effectifs pour la population caraïbéenne anglophone, estimée à 8455 personnes (Bernèche 1983: 97)[7].

C'est au début des années 70 que l'immigration haïtienne au Québec s'est accrue de façon plus marquée. Selon les statistiques du ministère de l'Immigration du Québec[8], le nombre des admissions provenant d'Haïti est passé de 908 en 1970 à 4856 en 1974, pour ensuite décliner graduellement jusqu'à 1954 en 1980. L'importance de l'immigration haïtienne dans l'ensemble de l'immigration au Québec a donc fluctué au cours de ces années, se situant tout d'abord à 3,9% puis à 14,5% et enfin à 7,1%. Durant la période 1974-1978, Haïti a ainsi occupé le premier rang des pays sources d'immigration pour le Québec.

On caractérise généralement l'immigration haïtienne au Québec en distinguant deux vagues migratoires. La première, composée surtout d'immigrantes et d'immigrants venus comme indépendants[9], date des années 60; elle a amené au Québec des individus le plus souvent qualifiés, professionnels de la santé ou de l'enseignement. La seconde est très différente, tant par les catégories d'admission que par les statuts socio-professionnels des individus admis comme immigrants. La plupart des immigrantes et des immigrants arrivés après 1974 sont entrés comme désignés ou parrainés[9]; la majorité des femmes sont ouvrières dans le textile, tandis que les hommes travaillent surtout dans l'industrie légère. Une proportion relativement importante des femmes est employée dans les services domestiques; beaucoup d'hommes et de femmes se retrouvent également dans le travail de bureau et la vente (Normandeau et Piché 1983: 81-88).

Deux autres traits caractérisent la population immigrante haïtienne au Québec : sa surféminité et sa situation particulière suite aux modifications

---

7 Les données concernent le lieu de naissance des personnes et non pas leur origine ethnique.

8 Ces statistiques comptabilisent les personnes au moment où elles ont un statut d'immigration (indépendant, parrainé ou désigné).

9 Les indépendants sont sélectionnés selon un ensemble de facteurs, notamment leur formation, leur compétence professionnelle et la présence de parents au Canada. Les parrainés sont les proches parents dont un citoyen canadien ou un immigrant reçu prend la responsabilité; les désignés peuvent être des parents plus éloignés, mais satisfaisant aux facteurs applicables aux indépendants à long terme (voir Kempeneers et Piché 1983: 66-67).

de la loi canadienne d'immigration (Loi C-24)[10]. En effet, contrairement à l'ensemble de l'immigration au Québec, l'immigration haïtienne présente, pour la période 1968-1980, des rapports de masculinité[11] inférieurs à 100; ces rapports se situaient même autour de 80 pour les trois dernières années. De plus, « il semble que la surféminité irait même en augmentant. Pour comprendre cette surféminité, il faut examiner le type d'emplois pour lesquels ces femmes sont recrutées » (Kempeneers et Piché 1983: 65), ce que nous verrons lorsque nous aborderons la situation socio-économique de la population interviewée.

D'autre part, l'immigration haïtienne s'est trouvée largement touchée par les restrictions introduites dans la loi canadienne d'immigration depuis 1972. Ainsi, tous les individus entrés comme visiteurs et qui n'étaient pas immigrants reçus au moment de la mise en vigueur des nouveaux règlements ont dû régulariser leur statut. C'était le but de l'*Opération Mon pays* menée par le gouvernement fédéral en 1973-1974[12]. Quelques années plus tard, en 1980, un programme spécial d'amnistie a été mis sur pied pour répondre au cas particulier de la population haïtienne, dont une partie des effectifs se trouvait en situation d'irrégularité face à la loi canadienne d'immigration; plus de 4000 personnes ont été rejointes par ce programme. Il reste qu'en raison de la politique restrictive du Canada, l'immigration illégale représente toujours une certaine part de l'ensemble de l'immigration, part dont l'importance relative est difficile à estimer.

II Information de base

L'information sur laquelle s'appuient les résultats présentés dans cet article provient principalement d'une enquête menée à l'été 1982 auprès de 152 ménages haïtiens. Ces ménages résidaient dans trois zones d'enquête (Carte 1) choisies en fonction des indices de concentration déjà calculés[13].

---

10 Cette loi impose à toute personne désirant immigrer au Canada l'obtention d'un visa dans son pays ou dans un pays autre que le Canada.

11 Nombre d'hommes / nombre de femmes X 100; on dit qu'il y a « surféminité » lorsque ce rapport est inférieur à 100.

12 Dans son livre, P. Dejean parle du « drame des 1500 », en se référant aux 1500 Haïtiens menacés de déportation parce que résidant « illégalement » au Canada à cette époque et ne se trouvant pas couverts par l'*Opération Mon pays* (1978: 143-163).

13 Parmi les indices considérés, nous avons retenu un indice simple déjà utilisé par T.R. Lee (1977: 171-172), soit :

$$L.Q._i = \frac{s_i}{S} \Big/ \frac{t_i}{T}$$

où $L.Q._i$ est le quotient de localisation pour la zone i;

s_i est la population du groupe ethnique considéré dans la zone i;

S est la population totale du groupe ethnique considéré;

t_i est la population totale de la zone i;

T est la population totale.

Une zone ayant un indice supérieur à 1 peut alors être considérée comme une zone de concentration pour le groupe ethnique étudié. Les zones d'enquête se composent de secteurs de recensement (SR) ayant des indices supérieurs à 1,3 pour Montréal-Nord (5 SR) et à 2,3 pour Montréal.../

CARTE 1

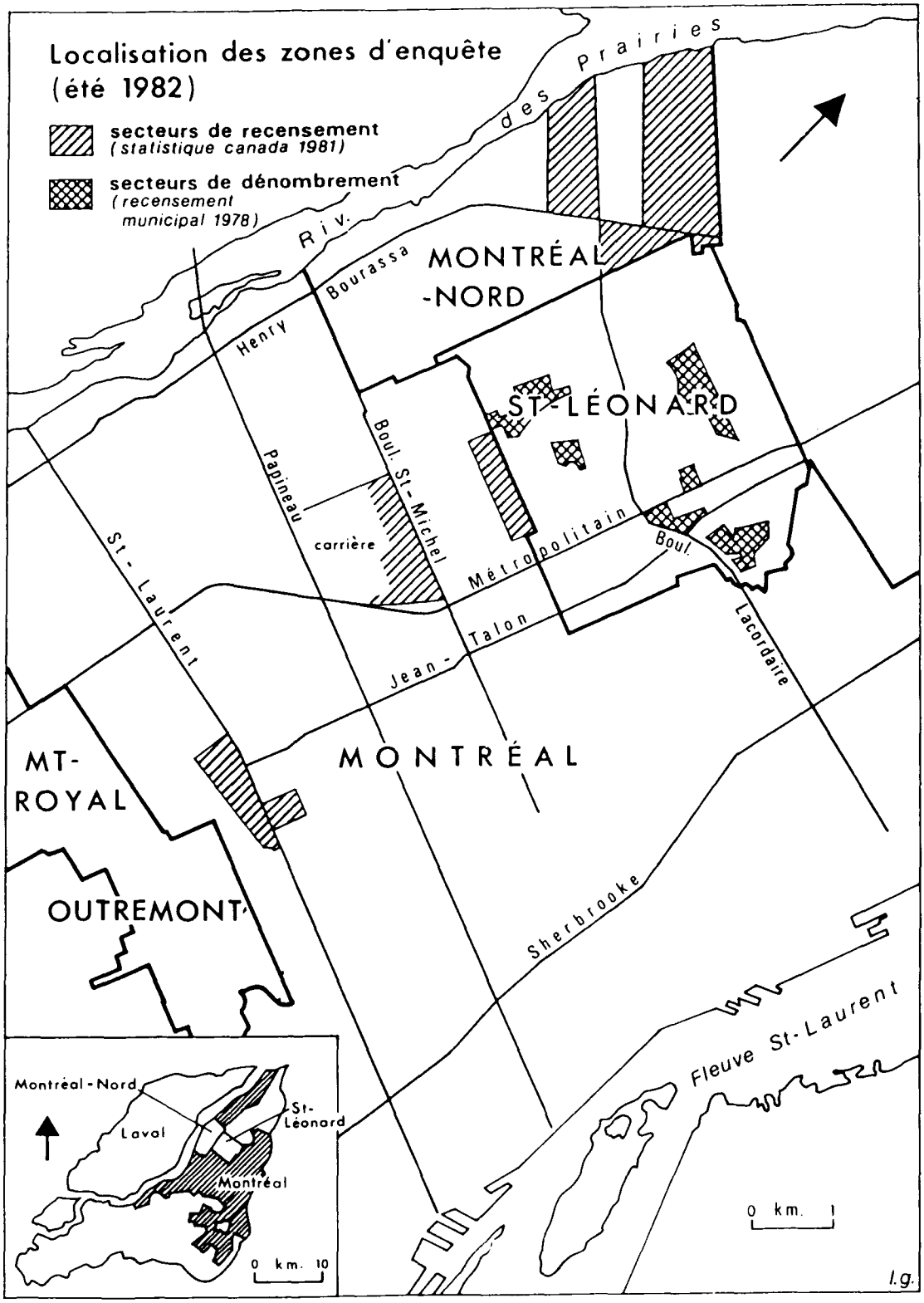
Localisation des zones d'enquête
(été 1982)
secteurs de recensement
(statistique canada 1981)
secteurs de dénombrement
(recensement
municipal 1978)
des Prairies
Riv.
Bourassa
MONTRÉAL
-NORD
Henry
ST-LÉONARD
Boul. St-Michel
Papineau
carrière
St-Laurent
Métropolitain
Boul.
Lacordaire
Jean-Talon
MONTRÉAL
MT-
ROYAL
OUTREMONT
Sherbrooke
Fleuve St-Laurent
0 km. 1
l.g.
Montréal-Nord
Laval
St-
Léonard
Montréal
0 km. 10

La première de ces zones se situe dans la ville de Montréal-Nord où 62 entrevues ont été complétées (40,8% de l'ensemble); la seconde se trouve dans la ville de St-Léonard et compte au total 51 entrevues (33,5%); la troisième comprend deux secteurs non contigus de la ville de Montréal (districts St-Michel et St-Hubert) dans les limites desquels ont été réalisées 39 entrevues (25,7%). La répartition spatiale des entrevues respecte ainsi la distribution relative des ménages haïtiens selon les zones, établie à partir de différentes sources statistiques[14].

Afin d'obtenir un ensemble de 150 questionnaires complétés, nous avons tiré un échantillon aléatoire systématique d'un ménage sur quatre parmi les ménages haïtiens identifiés dans chacune des zones d'enquête. Le taux de réponse obtenu s'avère très satisfaisant pour une enquête menée auprès d'une population composée surtout d'immigrantes et d'immigrants récents, puisque un peu plus de la moitié des personnes contactées (55,3%) ont accepté de répondre aux questionnaires.

L'unité de base de l'échantillon était le ménage défini comme « une personne ou un groupe de personnes occupant un même logement »[16]. Au sein de chaque ménage, la personne à rejoindre était celle que l'on considérait responsable du logement ou l'une des responsables[17], ou encore son conjoint, quel que soit le sexe, l'âge ou la situation matrimoniale de cette personne.

La population interviewée se compose ainsi de 84 femmes et 68 hommes. Cette population compte donc une proportion légèrement plus élevée de femmes que d'hommes (55% comparativement à 45%), qui doit être en grande partie attribuée à l'importance des familles monoparentales, représentant le cinquième des ménages.

Il s'agit d'autre part d'une population jeune, les trois quarts des personnes interviewées ayant entre 20 et 40 ans et près de 30% se situant entre 30 et 34 ans. La majorité de ces personnes sont mariées ou vivent en union consensuelle; on compte toutefois dans ces deux catégories une proportion beaucoup plus forte d'hommes (82%) que de femmes (57%). Par ailleurs, comme les célibataires représentent environ le dixième des effectifs de chaque sexe, c'est parmi les personnes séparées ou divorcées que se retrouvent beaucoup de femmes, soit presque le quart d'entre elles. La population

---

/...(4 SR retenus parmi les 11 SR initialement prévus). À St-Léonard, 23 secteurs de dénombrement, plus petits que les SR, ont été choisis à partir des indices (seuil : 1,6) et d'autres critères (contiguïté).

14 Recensements municipaux de Montréal-Nord (1981), de St-Léonard (1978) et de Montréal (1978); données de la CECM (1975-1980); recensement du Canada 1971.

15 Le modèle d'échantillonnage a été établi en consultation avec Denise Granger, responsable de recherche au Centre de Sondage de l'Université de Montréal.

16 Dictionnaire du rencensement de 1981, p. 75.

17 La personne qui a signé le bail est considérée comme responsable du logement. Si la/le signataire n'habite pas le logement, la personne considérée responsable est celle qui paie le loyer ou, à défaut, fait affaire avec le propriétaire en cas de problèmes.

féminine comprend également quatre veuves, mais il n'y a aucun veuf parmi les hommes.

Les différences entre les femmes et les hommes, observées pour les personnes mariées ou l'ayant déjà été, traduisent une situation particulière dont l'interprétation est complexe. Elle peut en effet être liée à la fois à la surféminité de l'immigration haïtienne, à la situation d'origine en Haïti, au processus d'immigration lui-même ou à l'insertion différentielle dans la société d'accueil.

La population interviewée devait répondre à l'un ou l'autre des deux types de questionnaires établis pour l'enquête. Le premier, restreint et précodé, était adressé à trois ménages sur quatre; le second, ouvert et enregistré, rejoignait le quatrième ménage. Le premier questionnaire était en français[18] et durait environ une heure; le second, d'une durée approximative de deux heures et demie, se faisait en créole ou en français selon le choix de la personne interviewée. Outre les caractéristiques générales des individus et des ménages, les thèmes abordés portaient sur leur histoire résidentielle et le logement actuel, leur situation d'emploi (passée et actuelle) ainsi que sur leur processus migratoire. Des observations étaient également demandées sur la zone de résidence et la vie à Montréal, en particulier sur les problèmes rencontrés. Le second questionnaire mettait davantage l'accent sur les réseaux de parents et d'amis, l'utilisation des commerces et des services ainsi que sur la participation à différents types d'activités (associations, loisirs) de la communauté haïtienne.

L'information obtenue à partir des deux types de questionnaires a été complétée par une autre collecte de données, concernant le cadre bâti et l'environnement spatial des trois zones d'enquête. Ainsi, une étude de la propriété foncière dans ces zones a été menée à partir du traitement et de l'analyse des rôles d'évaluation dont dispose chaque municipalité. Par la suite, l'observation sur place a permis d'évaluer la qualité du bâti pour les divers types d'immeubles où résidait la population interviewée et de caractériser l'utilisation du sol dans les zones retenues. Ces données complémentaires fournissent donc une information de base sur l'espace urbain dans lequel se situe l'enquête.

⊡ Situation résidentielle des ménages haïtiens

La situation résidentielle des ménages haïtiens s'inscrit dans un tissu urbain déjà façonné, dont certains traits sont communs aux trois zones d'enquête et d'autres, spécifiques à chacune d'entre elles. Nous présenterons donc en premier lieu quelques observations sur le cadre bâti de ces zones, puis nous donnerons une brève description de la qualité du bâti et

---

[18] Si la personne ne pouvait parler que le créole, un interviewer ou une intervieweuse faisait passer le questionnaire en créole.

de la propriété foncière pour les bâtiments résidentiels abritant des ménages haïtiens. Enfin, certaines caractéristiques des logements eux-mêmes seront considérées en relation avec la composition des ménages.

La description des zones d'enquête se limitera à des observations générales, car l'analyse des données sur l'utilisation du sol et sur l'évolution historique des zones n'est pas encore complétée. Comme d'autres lieux de l'espace montréalais, les trois zones se caractérisent tout d'abord par la multiplicité des fonctions urbaines : résidentielles, commerciales et industrielles. Dans la zone d'enquête située à Montréal, ces fonctions s'entremêlent, alors qu'elles occupent des espaces définis et différenciés dans les zones de St-Léonard et de Montréal-Nord, ce qui reflète le caractère plus récent de ces deux municipalités. Les trois zones d'enquête sont aussi caractérisées par la présence de grands axes routiers qui les traversent de part en part. De plus, deux d'entre elles, Montréal et Montréal-Nord, sont bornées par des voies ferrées aux abords desquelles se localisent des bâtiments industriels. La troisième, St-Léonard, est divisée en deux parties distinctes par le boulevard Métropolitain, importante voie rapide est-ouest. Il s'agit donc de zones urbaines comportant des couloirs très passants et marqués de limites physiques très nettes. Ces caractéristiques générales ne particularisent pas les zones d'enquête, mais elles permettent de situer le cadre dans lequel se trouvent les bâtiments résidentiels.

Le cadre bâti résidentiel se différencie nettement d'une zone à l'autre. Ainsi, les bâtiments résidentiels de type « plex » (duplex, triplex, multiplex) prédominent à St-Léonard où l'on ne retrouve que quelques îlots de grands ensembles immobiliers (12 appartements ou plus). La situation s'inverse dans la zone « est » de Montréal-Nord qui comporte principalement des immeubles à appartements de taille variable. Dans la zone de Montréal, le cadre bâti est beaucoup plus dense et hétérogène; il est composé surtout d'immeubles en rangées, à la différence des deux autres zones où les immeubles sont souvent jumelés ou détachés.

À l'intérieur des zones d'enquête, la population haïtienne se retrouve majoritairement dans des immeubles à appartements (Tableau 1 plus loin). Il existe cependant une différence marquée entre Montréal-Nord et les deux autres zones. En effet, à Montréal-Nord, les trois quarts des ménages haïtiens interviewés résidaient dans des immeubles de 6 à 11 appartements, alors que cette proportion ne dépasse pas le tiers dans les zones de St-Léonard et de Montréal. La population haïtienne est ainsi localisée de manière différente dans chacune des zones, selon la distribution spatiale des divers types d'immeubles.

♦ Qualité du bâti et propriété foncière

La qualité du bâti a été évaluée à partir de critères liés surtout à l'aspect extérieur des bâtiments résidentiels[19]. L'évaluation reste donc externe, qualifiant davantage l'apparence des bâtiments que leur structure même. Cette évaluation sera toutefois complétée, dans la suite de la recherche, par les observations des personnes interviewées sur les conditions de leur logement. Dans l'ensemble, environ les trois quarts des logements se trouvent ainsi dans des bâtiments considérés en bon état, alors que le quart se situe dans des bâtiments passables ou détériorés. Les bâtiments jugés en très bon état représentent la moitié des bâtiments évalués dans les zones de St-Léonard et de Montréal-Nord, mais seulement le cinquième de celle de Montréal. Les facteurs d'usure associés à l'âge des bâtiments jouent sans doute davantage dans la zone de Montréal où l'ancienneté et la diversité du bâti ainsi que certains facteurs environnementaux peuvent avoir accéléré le processus de détérioration. La qualité du bâti varie également selon la catégorie de bâtiment : l'évaluation « en très bon état » s'applique à 80% des immeubles de type « plex » comparativement à 30% des immeubles à appartements. Le fait que le propriétaire réside ou non dans l'immeuble semble être une variable importante dans ce cas : la proportion des propriétaires résidents atteint 62% pour les logements situés dans des bâtiments jugés en très bon état, mais n'est que de 19% pour ceux de qualité moindre.

L'étude de la propriété foncière montre par ailleurs qu'il existe une différenciation sociale entre propriétaires selon les zones d'enquête. Cette étude, qui porte sur 187 bâtiments résidentiels[20], a été effectuée à partir des rôles d'évaluation municipale; pour chaque bâtiment, les variables suivantes ont été retenues : valeurs du bâtiment et du terrain; type de bâtiment; origine ethnique[21], lieu de résidence et occupation du/des propriétaires. Le traitement des données, inspiré du travail de G. Lavigne pour le quartier portugais[22], a permis d'identifier diverses catégories de propriétaires logeant des ménages haïtiens dans les zones d'enquête. Exception

---

19 Nous avons retenu les composantes suivantes : fondation, murs, portes et fenêtres, balcons et galeries, avant-toit. Chacune a été évaluée en fonction d'une échelle à trois niveaux : bon, passable, mauvais.

20 Ce sont 246 ménages haïtiens qui ont été repérés à partir de l'échantillonnage, tous n'ayant pas répondu aux questionnaires. Pour ces ménages, nous avons dénombré 186 propriétaires (89 à Montréal-Nord, 47 à St-Léonard et 50 à Montréal) qui représentent 187 bâtiments résidentiels, l'un d'eux en possédant deux.

21 Le rôle d'évaluation ne donne pas cette information qu'il faut déduire à partir du nom de famille et du prénom. Nous n'avons retenu que quatre catégories : Français-Anglais, Italiens, Haïtiens et « Autres ». Pour identifier l'origine ethnique, nous avons consulté plusieurs personnes-ressources ainsi qu'un index de noms et prénoms haïtiens. Cette méthode reste toutefois hasardeuse, surtout en ce qui concerne l'origine haïtienne. Les résultats doivent donc être utilisés avec réserve : la majorité des 170 propriétaires individuels seraient d'origine italienne, alors que le reste se partagerait également entre Français-Anglais d'une part, Haïtiens et « Autres » d'autre part.

22 Après avoir vérifié le lien d'association qui unissait les variables indépendantes (niveau de rentabilité des propriétés, appartenance de classe et niveau de possession des propriétaires), il s'agissait de croiser les données concernant les bâtisses et celles concernant les propriétaires. Pour ce qui est de l'appartenance de classe, il nous a fallu être prudents du fait de l'imprécision du rôle d'évaluation sur cette question et de l'absence d'information pour près de la moitié des propriétaires.

faite de 17 bâtiments appartenant à des compagnies ou à des bureaux d'affaires, les 170 autres peuvent être répartis en trois grandes catégories : 1) les immeubles à appartements, petits ou grands, localisés surtout à Montréal-Nord et appartenant à des propriétaires qui, en général, n'y résident pas et sont d'origines ethniques diverses; 2) les triplex et les quadruplex qu'on retrouve principalement à St-Léonard et dans lesquels habitent très souvent les propriétaires, presque tous d'origine italienne; 3) les maisons unifamiliales, les duplex et les triplex, situés en majorité dans la zone de Montréal et occupés dans l'ensemble par leurs propriétaires. C'est dans cette catégorie que l'on retrouve la plus forte proportion de propriétaires d'origine haïtienne, soit le cinquième. Les deux premières catégories comprennent des propriétés (bâtiment et terrain) dont la valeur relative est supérieure ou égale à la moyenne, alors que les bâtiments résidentiels de valeur relative plus faible appartiennent surtout à la troisième catégorie.

La description sommaire de la qualité du bâti et de la propriété foncière fait donc ressortir, à travers la diversité des situations, deux traits principaux. Tout d'abord, à l'intérieur des zones observées, les ménages haïtiens résident principalement dans des immeubles à appartements dont l'état général est bon, mais reste dans l'ensemble inférieur à celui des immeubles de type « plex ». Il y a par ailleurs très peu de propriétaires d'origine haïtienne dans ces zones, où les bâtiments résidentiels appartiennent, suivant leur type et la zone, à des propriétaires d'origines diverses ou à majorité italienne.

♦ Caractéristiques des logements et composition des ménages

L'information recueillie pour décrire le mode de consommation résidentielle des ménages haïtiens habitant dans les zones observées porte à la fois sur l'histoire résidentielle de ces ménages, sur la recherche du logement occupé au moment de l'enquête et sur les conditions de vie dans ce logement (état et coûts du logement, rapports avec les locataires et le propriétaire-concierge, voisinage, etc.). Nous ne présentons ici que quelques éléments se rapportant au logement occupé et permettant seulement d'esquisser un profil des ménages-consommateurs, soit le statut d'occupant, la durée de séjour, l'étage habité et le nombre de pièces dont dispose chaque ménage ainsi que la taille et la composition de ces ménages.

La presque totalité des ménages haïtiens ayant participé à l'enquête sont locataires. Quatre ménages seulement, soit 3% de l'ensemble, habitent dans leur propriété; deux d'entre eux en tirent des revenus[23]. La population haïtienne interviewée profite donc très peu des avantages liés à la propriété. Au moment de l'enquête, cette population avait une durée moyenne de

---

23 On compte également, parmi les locataires, une personne ayant des propriétés à revenu dans la région métropolitaine de Montréal; deux autres ménages locataires ont des propriétés au Canada, mais sans revenu.

séjour de deux ans dans le logement occupé. Par ailleurs, la plupart des répondants et des répondantes résidaient depuis un certain temps déjà au Québec, près de 60% d'entre eux étant arrivés entre 1965 et 1975[24]. La durée moyenne de résidence au Québec pour les personnes interviewées atteint ainsi presque huit années. De façon générale, ces personnes ont donc fait l'expérience d'autres logements dans la ville, la majorité (63%) ayant déménagé au moins trois fois depuis leur arrivée à Montréal.

Les logements occupés par les ménages haïtiens au moment de l'enquête se situent surtout au sous-sol et au second étage des bâtiments résidentiels (Tableau 1). Les locations de sous-sol avoisinent les 40% à Montréal-Nord et à St-Léonard, mais ne dépassent pas les 25% à Montréal où dominent plutôt les logements situés au second étage (41%). Cette situation entraînera des problèmes spécifiques en matière de logement : problèmes d'humidité et de chauffage dans les sous-sols, problèmes liés aux enfants (bruit, absence d'espace de jeu) pour les seconds étages. La majorité des logements sont par ailleurs de taille moyenne, les trois quarts d'entre eux comportant de quatre à cinq pièces (Tableau 1). Les logements comptant cinq pièces ou plus se retrouvent en plus forte proportion dans la zone de Montréal (51%), alors que les petits logements (3 pièces ou moins) sont sous-représentés à Montréal-Nord (8%) et sur-représentés à St-Léonard (27%). La dimension des logements doit toutefois être mise en relation avec la taille et la composition des ménages, pour mieux connaître certains de leurs besoins en matière d'habitation.

Comme le rapport nombre de personnes / nombre de pièces, généralement utilisé à titre d'indicateur de la situation du logement, présente plusieurs limites[25], notre observation portera davantage sur les besoins des ménages à partir de leur taille et de leur composition que sur ce strict rapport numérique. Dans l'ensemble, les ménages de quatre personnes représentent le quart des ménages de l'enquête et ceux de cinq personnes et plus, environ 40%. La majorité des ménages ont donc besoin, comme espace vivable, de logements comportant au minimum quatre ou cinq pièces. En fait, les quatre pièces prédominent, puisqu'ils constituent près de la moitié des logements comparativement à 35% pour les cinq pièces ou plus. Les besoins en grands logements se manifestent surtout dans les zones de Montréal et de Montréal-Nord où environ le quart des ménages interviewés se composent de six à neuf personnes. Cette proportion n'est que de 4% parmi ceux résidant à St-Léonard; par ailleurs, les ménages ne comprenant qu'une ou deux personnes y représentent 30% de l'ensemble. Ces ménages sont

---

24 La moitié des personnes interviewées sont arrivées entre 1971 et 1974, principalement comme touristes (64%). Le quart sont venues au cours des années 1975 à 1978; il s'agit surtout d'immigrantes et d'immigrants parrainés (68%). Dans l'ensemble, seulement 14% des répondants et des répondantes se retrouvent dans la catégorie des indépendants. Les parrainés sont deux fois plus nombreux (33%) et les touristes, trois fois plus représentés (47%).

25 Lorsque ce rapport dépasse 1, le logement est considéré comme surhabité. Un tel rapport ne tient cependant pas compte de la dimension ou de la division des pièces, ni de l'âge ou du sexe des personnes y résidant (Choko 1981: 114).

TABLEAU 1

Caractéristiques des logements occupés par les ménages haïtiens dans les zones d'enquête[a]

CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS	ZONES D'ENQUÊTE			
	Montréal-Nord	St-Léonard	Montréal	Ensemble des zones
Type de bâtiment résidentiel	%	%	%	%
Unifamilial[b], duplex, triplex	6,5	29,4	28,2	19,7
Multiplex	4,8	15,7	7,7	9,2
Imm. à appartements (6 à 11 logements)	74,2	7,8	33,3	41,5
Imm. à appartements (12 log. et plus)	11,3	47,1	18,0	25,0
Autres immeubles[c]	3,2	-	12,8	4,6
TOTAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Étage habité				
Sous-sol	38,7	41,2	23,1	35,5
Rez-de-chaussée (1er étage)	16,1	19,6	10,3	15,8
Deuxième étage	30,7	29,4	41,0	32,9
Troisième étage et plus	14,5	9,8	25,6	15,8
TOTAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre de pièces par logement[d]				
1-2	1,6	3,9	5,1	3,3
3	6,5	23,5	15,4	14,5
4	61,2	45,1	28,2	47,4
5	24,2	27,5	38,5	28,9
6-7	6,5	-	12,8	5,9
TOTAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre de ménages[e]	62	51	39	152

a - Voir Carte 1.
b - Comprend 3 maisons unifamiliales (1 à Montréal-Nord et 2 à Montréal).
c - Immeubles conjuguant des fonctions résidentielles et commerciales.
d - Les demi-pièces ne sont pas comptées.
e - La marge d'erreur d'échantillonnage autour d'une proportion de 50% pour l'ensemble de l'échantillon (N = 152) est de ± 8%. Cette marge est de ± 20% lorsque les zones sont comparées entre elles.

Source : Données d'enquête, été 1982.

aussi relativement nombreux à Montréal (26%), mais très peu d'entre eux habitent à Montréal-Nord (10%).

La présence d'enfants constitue un autre élément d'importance en matière de logement, puisque leur nombre et leur âge entraînent des besoins et des problèmes particuliers. Or, environ 50% des ménages haïtiens dans la zone de Montréal et 60% dans celle de Montréal-Nord comptent de deux à quatre enfants; par contre, les ménages sans enfant représentent 30% des ménages de St-Léonard et seulement 13% de ceux de Montréal-Nord. L'occupation effective des logements montre donc que la pression venant de la taille et de la composition des ménages est dans l'ensemble moins forte à St-Léonard que dans les deux autres zones. Il existe en effet de multiples contraintes en termes de logement (taille, catégorie) pour la majorité des ménages haïtiens de Montréal-Nord et, dans une proportion moindre, pour ceux de Montréal.

Les ménages haïtiens ayant participé à l'enquête sont pour la plupart (87%) des ménages familiaux[26]. Les ménages de type « famille nucléaire », incluant ou non d'autres personnes, dominent avec 58% de l'ensemble des ménages, alors que les couples sans enfant sont relativement peu nombreux (7%). Par ailleurs, une fraction importante des ménages, soit le cinquième, se compose de « familles monoparentales »[27]. Ces familles représentent 10% des ménages à St-Léonard, mais presque le double à Montréal et à Montréal-Nord; cette différence, bien qu'intéressante, n'est pas statistiquement significative. D'autre part, c'est à St-Léonard que se retrouvent davantage les couples seuls, soit 12% comparativement à 2-3% dans les deux autres zones.

Si la composition des ménages montre qu'il existe des différences selon les zones, elle indique également qu'il pourrait y avoir une insertion différentielle selon le sexe. En effet, l'importance relative des familles monoparentales dans les zones d'enquête et le fait que les responsables de 32 de ces 33 familles soient des femmes demanderait une étude plus approfondie sur la spécificité de l'insertion des femmes haïtiennes en milieu urbain. Ces différences entre les femmes et les hommes sont importantes, car elles se retrouvent également, nous le verrons, en ce qui concerne l'insertion dans la structure occupationnelle.

⊡ Situation socio-économique des ménages haïtiens

La situation des ménages haïtiens face à l'emploi semble précaire. C'est ce que suggère la comparaison, faite pour chaque ménage, entre le nombre

---

26 C'est à partir de la classification de Statistique Canada (1981) que sont décrits les différents types de famille. Une famille comprend des personnes ayant entre elles des liens conjugaux ou de filiation; en ce sens, un frère et une sœur habitant ensemble formeraient un ménage non familial.

27 Cette catégorie ne tient pas compte du statut matrimonial de la personne.

de personnes d'âge actif (15-64 ans) s'y trouvant et celui des membres du ménage ayant un emploi au moment de l'enquête. Tous les ménages de l'échantillon comprennent au moins une personne d'âge actif et la majorité d'entre eux, au moins deux. Cependant, ce ne sont pas tous les ménages qui ont au moins un de leurs membres sur le marché du travail : le quart des ménages ne comptent en effet personne ayant un emploi, 40% en comptent une seule et le tiers finalement, deux ou trois. La situation semble plus dramatique pour les ménages avec un seul membre d'âge actif, la majorité étant des familles monoparentales : 55% d'entre eux se trouvaient sans revenu d'emploi au moment de l'enquête. En fait, un peu plus de la moitié des personnes d'âge actif dans l'ensemble des ménages n'occupaient alors aucun emploi; 20% étaient en chômage, 13% à la maison et 20% aux études, parmi lesquelles se retrouvaient les 15-17 ans.

Il est possible de préciser davantage l'insertion de cette population dans la structure de production en examinant de plus près la situation des répondants et des répondantes, tous âgés de plus de 17 ans. Nous considérerons ici la situation de ces personnes au moment de l'enquête, en dégageant, pour les hommes et pour les femmes, l'importance relative des personnes sans emploi, les types d'emploi occupé (actuel ou dernier) et les secteurs d'activité. Nous verrons par la suite comment l'insertion de cette population dans la structure de production varie selon les zones d'enquête.

Près de la moitié des 152 personnes interviewées travaillent au moment de l'enquête et 5% d'entre elles se déclarent aux études; 45% des répondantes et des répondants se déclarent « sans emploi » ou « à la maison (travail ménager) ». Les hommes semblent avoir une meilleure situation que les femmes : 57% d'entre eux exercent un emploi comparativement à 41% des femmes. Par ailleurs, une très faible proportion d'hommes (6%) se définissent « à la maison » alors que 35% des femmes se retrouvent dans cette catégorie[28]. Comme seulement sept femmes n'ont jamais eu d'emploi, on peut considérer que les autres ont déjà été sur le marché du travail et qu'elles sont ainsi sans emploi au moment de l'enquête.

Cette situation difficile sur le marché du travail peut être reliée en partie aux conditions mêmes de l'emploi et, plus particulièrement, au niveau de syndicalisation dans l'entreprise, variable selon les secteurs d'activité. Ainsi, les deux tiers des personnes qui étaient en chômage au moment de l'enquête n'étaient pas syndiquées dans leur milieu de travail antérieur. Par contre, la majorité (54%) des personnes ayant un emploi sont syndiquées. Il y aurait donc une plus grande stabilité d'emploi pour la main-d'œuvre syndiquée, stabilité qui dépend également des types d'emploi et des secteurs d'activité.

De façon générale, les personnes ayant déjà occupé un emploi sont ou ont été majoritairement des ouvriers et ouvrières (61%). Les autres types

---

28 Inclut une femme à la retraite.

d'emploi comptent chacun moins du cinquième des répondants et des répondantes : 19% parmi les employés, 14% dans les occupations de type administratif, professionnel ou technique, et 16% chez les commis et secrétaires.

Parmi les personnes qui ont un emploi au moment de l'enquête, on note l'absence totale des hommes dans les emplois de commis ou de secrétaires. Toutefois, une proportion plus forte d'hommes que de femmes sont ouvriers (64%, comparativement à 40% chez les femmes). Les femmes travaillent donc davantage comme employées (de bureau ou des services), professionnelles et techniciennes que les hommes.

Parmi les sans emploi, environ les trois quarts des femmes travaillaient auparavant comme ouvrières alors que seulement 59% des hommes avaient ce type d'emploi. La proportion des personnes se retrouvant dans les autres types d'emploi est beaucoup plus faible, mais dans tous les cas plus forte pour les hommes que pour les femmes. Le travail d'ouvrière semble donc moins stable que celui d'ouvrier, alors que les femmes sembleraient avoir une plus grande stabilité dans les autres types d'emploi. Ces résultats ne peuvent toutefois être inférés à l'ensemble de la population; ils restent donc exploratoires.

Il importe de tenir compte des secteurs d'activité où se retrouvent les ouvriers et les ouvrières pour mieux comprendre l'insertion différentielle de ceux-ci dans la structure occupationnelle. Le fait le plus frappant est la segmentation du marché du travail qui réserve des places spécifiques aux femmes et aux hommes : ces derniers se retrouvent davantage dans les industries légères (42%) que dans les industries du textile (24%) alors que c'est l'inverse pour les femmes (respectivement 12% et 51%)[29].

La situation des personnes interviewées face à l'emploi se caractérise donc par une proportion élevée de personnes d'âge actif sans emploi, ce qui implique nécessairement une charge plus grande pour les membres des ménages qui sont sur le marché du travail. En outre, l'insertion dans le marché du travail diffère selon le sexe, la situation des femmes paraissant plus instable.

Le niveau de scolarité des répondantes diffère d'ailleurs de celui des hommes. En effet, bien que plus de la moitié des personnes interviewées, tant chez les femmes que chez les hommes, ont atteint le niveau « secondaire ou technique »[30], seulement le cinquième des répondantes ont accédé au niveau collégial ou universitaire, comparativement au tiers des hommes.

---

29 Le secteur du textile est caractérisé par un faible niveau de rémunération et un nombre élevé d'heures de travail par semaine; c'est un domaine « où la situation concurrentielle précaire défavorise les employés en terme de stabilité et de sécurité d'emploi » (Normandeau et Piché 1983: 85).

30 Entre huit et onze années de scolarité. Le niveau de scolarité considéré est celui que les personnes ont atteint au cours de leurs études, en ne distinguant pas entre la scolarité accomplie en Haïti et celle faite au Québec.

De plus, la proportion des femmes n'ayant fait que des études primaires (18%) représente le double de celle observée parmi les hommes. Enfin, les trois personnes interviewées qui n'ont aucune scolarité sont des femmes.

Finalement, l'insertion des personnes interviewées dans la structure occupationnelle varie de façon significative selon les zones[31]. En effet, bien que les ouvriers et les ouvrières soient les plus nombreux dans toutes les zones, leur importance relative est plus faible à St-Léonard que dans les deux autres zones. Les ouvriers constituent ainsi moins de la moitié des effectifs de St-Léonard, comparativement à 66% pour Montréal et 69% pour Montréal-Nord. La proportion d'employés-es et de personnes engagées dans des activités administratives, professionnelles ou techniques y est par ailleurs plus élevée.

Classes sociales et zones d'enquête

Si le type d'insertion dans la structure occupationnelle permet d'établir une distinction entre les zones d'enquête, il est possible de caractériser ces dernières de façon analytique, en tenant compte de la situation de classe des répondants et des répondantes. En effet, l'insertion des individus dans la structure occupationnelle est liée à la place qu'ils occupent dans les rapports de production.

Les classes sociales ne sont pas définies ici comme un ensemble continu de strates socio-économiques incluant des individus sans lien entre eux, mais bien comme des regroupements de personnes, qu'elles en soient conscientes ou non, définis par des caractéristiques objectives de leur situation. Cette situation elle-même est incompréhensible si elle n'est pas replacée dans la réalité globale où elle s'insère, c'est-à-dire dans les relations d'opposition qui fondamentalement définissent ces classes.

Les personnes interviewées se répartissent entre la petite-bourgeoisie et le prolétariat, et à l'intérieur du prolétariat, entre la classe ouvrière, les employés et employées exécutants et le sous-prolétariat. Ces classes et ces fractions de classe seront d'abord définies, puis la situation des ménages haïtiens et celle des personnes interviewées seront présentées ainsi que leur répartition selon la classe entre les zones d'enquête.

Dans notre approche, les classes et les fractions de classe sont définies de la manière suivante[32] :

---

[31] Il s'agit ici du type d'insertion occupationnelle, que ce soit l'emploi occupé au moment de l'enquête ou le dernier emploi pour les personnes en chômage.

[32] La situation de classe des personnes interviewées et des ménages a été considérée à partir d'un profil général établi pour chacune de ces personnes et pour chaque ménage. Ce profil se compose d'un ensemble d'éléments concernant principalement la situation face à l'emploi des personnes interviewées (scolarité, type d'emploi, syndicalisation, raisons de la perte d'emploi, etc.) et des autres membres du ménage, mais aussi la composition du ménage et la situation des personnes.../

1. *La petite-bourgeoisie* : elle comprend, d'abord, les « adjoints » directs du capital, soit les cadres du secteur privé exclus des processus décisionnels les plus importants. Elle comprend ensuite les fonctionnaires de l'État et les cadres des organismes para-publics. Elle inclut aussi les professionnels-les et les intellectuels-les, y compris les enseigants-es. Il s'agit donc d'une classe très diverse dont les contours sont quelquefois difficiles à percevoir. On peut toutefois grouper toutes ces personnes dans une même classe en ce qu'elles se distinguent à la fois du prolétariat et de la bourgeoisie. Elles se distinguent tout d'abord du prolétariat parce que leur force de travail est rémunérée au-dessus de sa valeur et que les tâches qu'elles accomplissent comprennent un élément important de surveillance, conception, vérification ou administration. Elle ne font pas non plus partie de la bourgeoisie, puisque leurs tâches sont soumises au contrôle de la bourgeoisie qui monopolise les décisions ayant trait à l'utilisation des moyens de production. Ce sont des subalternes, mais des subalternes ayant des responsabilités.

2. *Le prolétariat* : il inclut toutes les personnes qui n'ont que leur force de travail à vendre, que cette vente soit réelle ou potentielle, que le travail soit manuel ou autre, productif ou non productif. Ce qui définit le prolétariat, c'est donc la vente de la force de travail à la bourgeoisie, dans des conditions telles que le travail est organisé par la bourgeoisie. Le prolétariat inclut :

- La classe ouvrière : il s'agit de travailleurs-euses exerçant leur travail sur la matière, soit pour la transformer, soit pour la maintenir en opération. Ce travail se fait habituellement, mais non exclusivement, dans des usines ou des ateliers. En dehors de ces lieux de travail, les tâches d'entretien du matériel (réparation, ménage, etc.) sont des tâches ouvrières.

- Les employés et employées exécutants : il s'agit de travailleurs-euses exerçant leur travail dans les bureaux et les services, en traitant l'information ou en travaillant auprès de personnes. Comparé au travail sur la matière, ce travail est le plus souvent propre. Il se fait dans des locaux assez semblables à ceux de la bourgeoisie que ces travailleurs-euses, en général, côtoient.

- Le sous-prolétariat : il s'agit de travailleurs-euses dont la force de travail a du mal à trouver à s'appliquer. Ces personnes travaillent à l'occasion ou sont en « chômage chronique ». Cette « main-d'œuvre de réserve » fait partie du prolétariat en ce qu'elle n'a que sa force de travail potentielle à vendre. Sans cela, elle ne peut survivre que des prestations gouvernementales.

/...interviewées à l'arrivée au Canada (date, statut, premier emploi). Il s'agit là d'un premier effort d'« opérationnalisation » qui n'a certes pas permis de résoudre les nombreux problèmes posés par l'analyse de classe dans la synchronie. Cette section reprend certains éléments d'un document interne écrit par Bernard Bernier, « Classes sociales et analyse de classes », miméo, 6 p.

En ce qui concerne la situation de classe de leurs membres, les ménages haïtiens sont, dans une proportion importante, homogènes : 66% des ménages sont composés uniquement de prolétaires (ouvriers-ères et employés-es), 14% de sous-prolétaires et 7% de représentants-es de la petite-bourgeoisie. Un nombre restreint de ménages compte à la fois des prolétaires et des sous-prolétaires (13 ménages) ou des prolétaires et des représentants-es de la petite bourgeoisie (7 ménages); enfin, deux ménages seulement sont composés de ces derniers et de sous-prolétaires.

Parmi les personnes interviewées, le sous-prolétariat compte 21% des effectifs; les ouvriers et les ouvrières, avec les employés et les employées, près de 70% et la petite-bourgeoisie, moins de 10%. Par conséquent, 90% des personnes interviewées se retrouvent dans le prolétariat, à proprement parler – ce qui caractérise l'ensemble des zones retenues. C'est à l'intérieur du sous-prolétariat que la différence entre les hommes et les femmes est la plus forte. En effet, 29% des femmes interviewées sont sous-prolétaires, comparativement à 12% des hommes. On note par ailleurs une proportion plus forte d'ouvriers que d'ouvrières parmi le prolétariat, soit respectivement 69% et 46%.

Si une présence fortement majoritaire de prolétaires (ouvriers-ères et employés-es) caractérise chaque zone d'enquête (Montréal: 67%, Montréal-Nord: 71% et St-Léonard: 69%), il existe cependant une différence notable, bien que non significative, entre St-Léonard et Montréal en ce qui concerne la proportion de sous-prolétaires et de représentants-es de la petite-bourgeoisie se retrouvant dans ces deux zones. En effet, c'est à St-Léonard que le sous-prolétariat est le moins représenté (18%) et la petite-bourgeoisie, le plus (14%), alors que la zone de Montréal se caractérise par la plus forte proportion de sous-prolétaires (plus de 28%) et le plus faible pourcentage de représentants-es de la petite-bourgeoisie (5%), la zone de Montréal-Nord se situant à mi-chemin. La situation de classe des personnes interviewées à St-Léonard semble donc dans l'ensemble plus favorisée qu'à Montréal et à Montréal-Nord.

⊡ Conclusion

Dans les zones de concentration observées, les immigrantes et les immigrants haïtiens interviewés appartiennent en majorité au prolétariat et une proportion relativement importante d'entre eux, au sous-prolétariat. Ils constituent ainsi un groupe dont la « capacité sociale » en termes de possibilité d'emploi et de niveau de revenu est réduite. Dans le domaine du logement, leur consommation est presque exclusivement de type locatif; la plupart des ménages ayant participé à l'enquête habitent dans des immeubles à appartements, le plus souvent au sous-sol ou au deuxième étage des bâtiments résidentiels. Ce sont en général des ménages de taille moyenne ou de grande taille, puisque près des deux tiers se composent de quatre personnes ou plus. Leurs besoins en matière d'habitation, ajoutés à leurs ressources

économiques restreintes, les placent donc parmi les groupes sociaux les plus touchés par la crise du logement.

Les résultats présentés rendent ainsi compte de certains aspects de la situation dans laquelle se trouvait la population haïtienne des zones observées, au moment de l'enquête. Il est cependant difficile, à partir de ces seuls résultats, de démontrer le parallélisme qui existe entre l'insertion de cette population dans la structure résidentielle et son insertion dans la structure de production. Par contre, certaines hypothèses peuvent être dégagées des observations déjà faites, hypothèses dont la vérification permettra de mieux traduire cette double insertion.

Le bref aperçu que nous avons donné de la situation résidentielle des ménages haïtiens a montré que certains types de logements, « offerts » dans les zones d'enquête, sont plus largement consommés par les ménages répondants. Cette constatation fait ressortir à la fois l'importance de la structure résidentielle en place et celle de la capacité des ménages à satisfaire leurs besoins en matière d'habitation. L'analyse des stocks de logements dans les zones d'enquête devrait ainsi permettre de mieux comprendre comment certaines caractéristiques, telles la disponibilité, l'éventail des prix et des dimensions des logements, peuvent définir une marchandise spécifique, offerte à un moment donné. Il importera de voir dans quelle mesure une fraction de la population haïtienne correspond au profil de la clientèle probable, dans quelle mesure également elle peut constituer un marché captif pour une certaine catégorie de propriétaires. C'est dans cette optique que seront davantage explorés les besoins de cette population ainsi que les obstacles rencontrés dans sa recherche d'un logement, entre autres ceux liés à la discrimination économique et à la discrimination raciale. La comparaison qui pourra alors être faite entre l'accès de la population haïtienne « regroupée » au marché du logement et sa participation au marché du travail portera principalement sur la segmentation de ce dernier marché, dont l'un des principaux aspects est la formation de ghettos d'emplois pour certains groupes immigrés.

Bien que la situation des ménages haïtiens soit semblable pour les trois zones d'enquête, il existe, on l'a vu, des différences qui suggèrent que la variation dans le mode de consommation résidentielle des ménages de chaque zone est associée à leur insertion différentielle dans la structure de production. En effet, ces différences concernent également la situation résidentielle et la situation socio-économique des ménages haïtiens. L'étude approfondie des diverses situations ainsi que des trajectoires des ménages en termes d'emploi et de logement cherchera donc à vérifier et à préciser les relations déjà perçues : prédominance de ménages ouvriers à Montréal-Nord dont la taille exige des logements de grande dimension et qui les trouvent à prix moyen dans cette zone, proportion notable de ménages plus aisés et plus petits à St-Léonard qui peuvent payer davantage ou occuper des logements de dimension moindre, présence des ménages les plus démunis dans la zone de Montréal où se localisent les logements les moins

chers et les bâtiments résidentiels en moins bon état. Pour interpréter ces résultats en fonction des regroupements de population, il faudra tenir compte d'un élément important, soit le rôle des différents réseaux dans lesquels s'intègrent les immigrantes et les immigrants haïtiens.

En effet, ces réseaux ont des incidences sur la façon dont les immigrantes et les immigrants haïtiens vont s'insérer dans la société québécoise. Leur importance se fait sentir tant dans la recherche d'un logement que dans celle d'un emploi. L'existence de contacts au sein de la communauté haïtienne, la présence de parents ou d'amis dans certains secteurs de la ville, la possibilité de compter sur une aide en cas de besoin, la diffusion d'informations sur le marché de logement ou sur celui du travail constituent autant d'éléments susceptibles d'influencer, par leur interaction, le choix d'un lieu de résidence. C'est de façon variable, selon les groupes en présence, que s'exprimeront alors les liens entre personnes et réseaux. Les regroupements de population haïtienne origineraient ainsi beaucoup moins d'une volonté consciente de se rassembler que du recours aux réseaux, permettant entre autres de minimiser les risques et les difficultés encourus dans l'obtention d'un logement. Il peut en résulter un renforcement de la cohésion ethnique, une organisation collective face à une situation commune qui dépend des modes de regroupement et se manifestera avec plus ou moins d'ampleur dans chacune des zones observées. Ce sont là les principales questions soulevées par un premier traitement de l'information recueillie et sur lesquelles portera davantage la suite de la recherche.

BIBLIOGRAPHIE

BAROU J.
1980 « Immigration et enjeux urbains », *Pluriel*, Débat, 24: 3-20.

BERNÈCHE F.
1983 « Les caractéristiques socio-démographiques de l'immigration caraïbéenne au Québec au recensement de 1971 »: 92-112, in Victor Piché et al., *L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec : aspects statistiques*. Montréal: Centre de Recherches Caraïbes, Université de Montréal.

BERNIER B.
1978 « Les phénomènes urbains dans le capitalisme actuel », *Cahiers de géographie du Québec* 22, 56: 189-216.
1980 « L'expansion de la ville capitaliste contre la campagne », *Anthropologie et Sociétés* 4 (1): 53-64.

BORGOGNO V.
1978 « L'espace de l'immigration », *Pluriel*, Débat, 14: 43-52.

CASTELLS M. et F. Godard
1974 *Monopolville, l'entreprise, l'État, l'urbain*. Paris: Mouton.

CASTELLS M.
1977 *La question urbaine*. Paris: Maspero (édition de 1972 revue).

CHOKO M.
1981 « Pour une 'statistique du vécu' des travailleurs en matière de logement », *Interventions. Critiques en économie politique*. Dossier: Environnement, printemps/été 7: 111-124.

COING H. et al.
1978 *Organisations patronales et aménagement urbain*. Trappes: Beture.

DEJEAN P.
1978 *Les Haïtiens au Québec*. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec à Montréal.

HARVEY D.
1972 *Society, the City and the Space-Economy of Urbanism*. Washington, D.C.: Association of American Geographers, Resource Paper 18.

HURBON L.
1982 « La fuite du peuple haïtien : ou les causes de la migration actuelle », *Collectif Paroles*, février/mars 16: 34-37.

KEMPENEERS M. et V. Piché
1983 « Caractéristiques socio-démographiques de l'immigration caraïbéenne au Québec : 1968-1980 »: 61-71, in Victor Piché et al., *L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec : aspects statistiques*. Montréal: Centre de Recherches Caraïbes, Université de Montréal.

LABELLE M., D. Lemay et C. Painchaud
1980 *Notes sur l'histoire et les conditions de vie des travailleurs immigrés au Québec*. Montréal: Centrale de l'enseignement du Québec.

LAVIGNE G.
1979 *La formation d'un quartier ethnique : les Portugais à Montréal*. Montréal: Thèse de doctorat, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

LEE T.R.
1977 *Race and Residence. The Concentration and Dispersion of Immigrants in London*. Londres: Oxford University Press.

LIPIETZ A.
1978 *Le capitalisme et son espace*. Paris: Maspéro.

MARIE M. et J.R. Dos Santos
1973 « L'immigration et la ville », *Espaces et Sociétés*, février 8: 23-36.

NORMANDEAU L. et V. Piché
1983 « L'emploi projeté des travailleurs et travailleuses caraïbéens-nes au Québec »: 73-91, in Victor Piché et al., *L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec : aspects statistiques*. Montréal: Centre de Recherches Caraïbes, Université de Montréal.

PEACH C.
1968 *West Indian Migration to Britain : a Social Geography*. Londres: Oxford University Press.

REX J.
1973 *Race, Colonialism and the City*. Londres & Boston: Routledge and Kegan Paul.

SAYAD A.
1980 « Le foyer des sans famille », *Actes de la recherche en sciences sociales* 32/33: 89-103.

TOPALOV C.
1974 *Les promoteurs immobiliers*. Paris: Mouton.